

INAUGURATION DU BUSTE DE CLAUDE MONET

Mesures sanitaires obligent, l'inauguration du buste de Claude Monet a dû se dérouler sur deux jours afin de respecter la réglementation limitant les rassemblements à une centaine de personnes :

Vendredi 18 septembre : invitation des « officiels » et des donateurs.



Samedi 19 septembre : invitation des fresselinoises et fresselinois à rencontrer les artistes, Danielle Bertholdt qui a sculpté le buste et Didier Fauguet qui a taillé le piédestal.

La cérémonie officielle a été ouverte par Hedwige De Croutte, présidente de l'association des Amis de Fresselines village d'artistes. Elle a retracé brièvement la genèse de l'opération, de l'idée lancée il y

a un peu plus de deux ans à l'implantation de l'œuvre dans ce petit espace réaménagé à l'angle de l'église ; elle a ensuite donné la parole aux différents intervenants et remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Claude Monet trône désormais non loin du bâtiment qui fut l'auberge de la mère Baronnet où il a séjourné près de trois mois, tout près aussi du bas-relief de Rodin dédié à son hôte Maurice Rollinat.

Lui le maître de l'impressionnisme qui a marqué l'histoire de l'art et commencé au confluent des deux Creuse ses célèbres séries, lui dont les œuvres sont connues dans le monde entier, va, par sa présence dans notre village, donner de Fresselines l'image d'un creuset artistique dont on peut



souhaiter qu'elle attire touristes, amateurs d'art et pourquoi pas de nouveaux habitants.



C'étaient les 19 et 20 septembre 2020...Des journées d'entre deux..., le confluent était alors accueillant, comme toujours d'ailleurs.



Pour ces journées du patrimoine la Compagnie Taïko a réjoui un nombreux public âgé de 7ans à bien plus par une présentation théâtralisée joyeuse, documentée et interactive. Il était évidemment question du séjour à Fresselines d'un illustre personnage invité par un non moins célèbre artiste de l'époque. Claude Monet donc, illustrissime impressionniste, est bien venu à Fresselines il y a 130 ans !

Ecrit par Isabelle Violette, sous une forme théâtrale destinée à tous les publics, dans un esprit de valorisation de l'histoire du village et de son patrimoine culturel, ce spectacle a été conçu en cohérence avec le projet fresselinois de réalisation d'un buste de Claude Monet en célébration de sa venue au village.

L'objet était bien de proposer un spectacle estival en harmonie avec les envies des touristes, fresselinois ou autres. La forme de promenade théâtrale permet en effet de faire découvrir le patrimoine naturel et le sentier d'interprétation. Isabelle a puisé la matière première dans tous les ouvrages disponibles dans sa bibliothèque personnelle, dans celle du village et dans les lettres de Claude Monet publiées dans le recueil réalisé et préfacé par Jean-Claude Dugenest ainsi que dans le bel ouvrage de Pierre Buvat.

Les deux personnages, conférenciers improbables, Marie-Dominique Duchaussoy et Norbert Bouillon, ont été délibérément imaginés par l'auteure pour rendre amusant un spectacle par ailleurs didactique. Pari gagné !

Cette promenade spectacle a été offerte par la municipalité de Fresselines à l'occasion des journées du patrimoine et de l'inauguration du buste de Claude Monet. Les deux représentations, ont été données au profit de plusieurs dizaines de spectateurs ravis.

Une heure avant le début de l'inauguration du buste de Claude Monet, le Maire a invité nos élus départementaux à découvrir la grande richesse ornementale du plafond de la Chapelle saint Gilles des Forges.

Ce bâtiment du 12^{ème} siècle abrite une voûte en lambris peints réalisés en 1631 par des artistes itinérants probablement italiens.

Cette voûte qui va bientôt avoir 400 ans se dégrade rapidement, des travaux de conservation et de rénovation s'imposent.



Madame Valérie Simonet, Présidente du conseil Départemental de la Creuse, et Monsieur Jean-Baptiste Moreau, Député, ont écouté avec attention le bref exposé de Noëlle Bertrand, historienne.

Cette rénovation a fait l'objet d'un vote de budget au cours du conseil municipal de septembre, mais d'importantes subventions seront nécessaires à l'aboutissement de ce projet capital et à haut niveau de technicité.

Le conseil municipal a décidé, aux vues des contraintes sanitaires et du nombre importants de projets lancés en 2020, d'initier les contacts au début de l'année 2021.

Séance du 25 septembre

Subventions aux associations : elles sont attribuées en tenant compte des demandes présentées et des activités organisées au cours de l'année.

Rapports des différentes commissions :

Commission sociale : un dépliant sur les aides administratives financières, les aides à la personne et le lien social est en cours d'élaboration. Sa distribution est prévue en décembre. Les colis de fin d'année ont été retenus auprès d'un fournisseur local.

Commission communication : elle travaille à la préparation du prochain bulletin municipal et étudie les propositions pour le site internet qui seront soumises à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Commission signalisation : elle présente les devis des enseignes pour boulangerie et boucherie ainsi que pour modification des panneaux directionnels place de l'Eglise (devis acceptés pour 2 629 €) Elle souhaite la rénovation du panneau d'information rue M. Rollinat.

Commissions bâtiments : les élus ont fait le tour des bâtiments communaux et retenu comme prioritaires les travaux suivants : toiture mairie, agrandissement des ateliers, création d'une aire de jeux et d'une aire de vidange des camping-cars (site du terrain de tennis) ainsi que le choix d'un architecte pour la Chapelle des Forges.

Commission voirie : un devis global a été réalisé par Evolis. Il sera revu avant d'être accepté définitivement.

Commission fleurissement : une cuve de récupération des eaux pluviales sera installée derrière la cantine, des aménagements seront réalisés place du 19 mars (remplacement de la haie notamment).

Restaurant : présentation des différentes candidatures reçues (13). Une visite des locaux sera proposée aux candidats qui paraissent les plus intéressants avec l'accord de la SAS « Les Artistes du Confluent » qui négociera avec la personne de son choix la vente du fonds de commerce.

Informations diverses :

Un des logements au-dessus de l'école est loué depuis le 1er Septembre

Confirmation de la vente de l'ancienne boucherie
Modification du périmètre de travaux de l'éclairage (report Le Palot) et baisse du coût de l'opération
Dominique PENOT nommé correspondant tempête Enedis.

Séance du 23 octobre

Le point sur le SAEP :

Christelle CHENIER vice-présidente du syndicat et conseillère municipale à Chambon participe à la réunion.

Le projet de fusion avec le Syndicat du Val de Creuse est confirmé. Il y aura nécessité de négocier les conditions relatives à la mise à disposition des agents de la commune auprès du syndicat, tant sur le plan technique que sur le plan administratif. Une réunion est envisagée courant novembre : syndicat Val de Creuse, SAEP Fresselines/Chambon, commune de Fresselines.

Etude de devis :

Réfection toiture de la mairie (partie centrale) : est retenu le devis de l'entreprise LORY : 38630.40 € TTC.

Bardage d'un pignon au restaurant : la proposition d'AGBC pour 6 186.04 € TTC est acceptée

Remplacement d'une tour informatique à l'école : accord pour un montant de 1 019.41 €

Avis favorable pour :

Achat d'une cuve de stockage des eaux : 865.20 € TTC (société Abeko)

Panneaux de signalisation : 1 090.94 € (Signaux Girod)

Mise en conformité électrique (suite à passage du bureau de contrôle : 2 200 € (Philippe BONESME)

DETR (Dotation d'équipement des Territoires ruraux) : demande de subvention

Agrandissement des ateliers communaux

Coût total : 32 220 €

Demande subventions : DETR : 10 740 €

Département : 5 370 €

L'autofinancement sera de 16 110 € ramené à environ 11 000 € après récupération de la TVA.

Questions diverses :

Accord pour vente à Mr Mme ROUSSEAU d'une portion de chemin au Palot au prix de 1 € le m2

Site internet : le conseil accepte la proposition de Centre France : 2 500 € pour la conception du site.

Lettre des habitants des Forges – La Bussière : vitesse excessive sur le CD 78 dans la traversée des villages, demande d'aménagement. Le courrier sera transmis aux services du département et à Mme Hélène FAIVRE vice-présidente en charge des routes et des infrastructures.

HOMMAGE A SAMUEL PATY.

A début du Conseil Municipal du 23 octobre, Monsieur le Maire Jean Louis Laverdant, a demandé aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à Samuel Paty.



Ce professeur d'histoire-géographie a payé de sa vie pour avoir enseigné à ses élèves les notions de la laïcité. La laïcité garantit le libre exercice des cultes et la liberté vis-à-vis de la religion. Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou de prescriptions religieuses.

C'est un des piliers de notre République.

LA COMMISSION FLEURISSEMENT.

La commission a défini les objectifs d'évolution :



Réduire la proportion des plantes annuelles au profit des vivaces.

Réduire la proportion des plantes en bacs au profit de la pleine terre.

L'objet de ces modifications est de réduire les besoins en

arrosage et le temps dédié aux plantations.

Une réflexion sur une uniformisation des coloris dans un même parterre est en cours.

Pour la fin de l'année, nous avons concentré les efforts sur la place du 19 mars 1962, en effet cet espace très goudronné et entouré d'une haie dégradée n'était pas engageant.

L'étude a tenu compte des usages de la place (commémorations, obsèques, stationnement, prise d'eau).

La haie a été remplacée par un panachage de 5 espèces qui ont été choisies afin de présenter une esthétique maximum aux quatre saisons.

L'entourage de la stèle sera végétalisé en laissant un accès pavé pour le dépôt des gerbes.

Trois arbres florifères espacés et plantés au premier plan auront pour fonction d'ombrager le site et de casser visuellement la surface minérale.

Le carrefour situé à proximité va être entièrement planté en vivaces des mêmes espèces que les existantes.

STOCKAGE DE L'EAU POUR L'ARROSAGE

Depuis plusieurs étés les conditions climatiques imposent des restrictions d'arrosage.

Le respect de ces consignes préfectorales entraîne la réduction voire l'arrêt de l'arrosage des parterres fleuris.

Le temps consacré par les agents pour un fleurissement agréable et les coûts liés aux achats de plantations peuvent être anéantis par cette interruption de l'arrosage.



Une citerne souple de 20 m³ a été achetée par la commune, elle sera installée au cours de l'hiver par les agents à l'arrière de la cantine sur une surface, plane et clôturée, existante.

Elle permettra deux arrosages par semaine sur les deux mois d'été et sera remplie avec la récupération d'eau de pluie de la toiture.

"FRESELINES NOTRE VILLAGE"

Parution trimestrielle

Directeur de publication:

Jean-Louis LAVERDANT

Comité de rédaction:

Didier Auzanne

Marc Czapnik

Jean-Claude Dugenest

Jean-Pierre Frasnado

Jean-Louis Laverdant

Michel Rigaux

Christian Talabaza

L'année 2020 a vu l'arrivée de nombreuses familles à Fresselines, nous avons choisi deux d'entre elles afin de vous les présenter et de comprendre leur choix de rejoindre notre commune.



LAURA et THOMAS

Laura et Thomas, un couple de trentenaires est arrivé en juin dans le bourg après avoir acheté la maison de Madame Boyer. Après un début de carrière avec des postes à responsabilité en Picardie, Laura et Thomas ont choisi de donner un nouveau sens à leur vie.

La Creuse, ils connaissaient pour l'avoir parcourue pendant leurs vacances et il y a un an, ils se sont installés à Aubusson avec pour objectif de trouver un lieu de création d'activité.

La Vallée des peintres les a attirés et la maison dans le bourg avec un grand terrain derrière correspondait à leurs souhaits. Ils ont donc choisi définitivement Fresselines, attirés par ses commerces et ses services ainsi que par l'animation du village. Laura a débuté un travail indépendant d'aide à domicile et Thomas monte son projet de maraichage sur leur terrain ; culture bio et vente en circuit court. L'offre culturelle locale leur paraît suffisante et ils ont été emballés par les concerts d'été des marchés en nocturne. Ils sont intéressés par la vie associative et pensent s'impliquer dans l'animation locale. Le couple s'installe tranquillement en rénovant leur maison avec l'aide d'artisans locaux, il manifeste son émerveillement d'être à Fresselines et est touché par l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

IDEES ET SUGGESTIONS

Faites-nous connaître vos idées, remarques et suggestions, Nous y accorderons une écoute attentive.

Prénom : Nom : (Champs obligatoires)

Adresse :

Tél : Email :

Description :

.....

.....

.....

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

MARION et EDOUARD

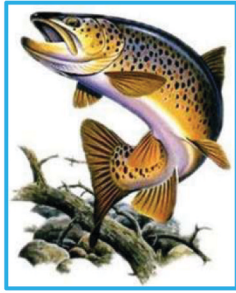
Marion découvre qu'un poste de sa spécialité est disponible au Conseil départemental à Guéret. La Normandie est loin de la Creuse et de la Corrèze lorsqu'il s'agit de retrouver sa famille. Bien sûr ce serait un grand changement pour les enfants de quitter les camarades d'école, et pour les parents leurs amis. Mais les contraintes sanitaires contribuent à augmenter les effets de l'éloignement familial.

Puis Edouard découvre un logement aux Forges, habitable sans travaux. Bien sûr il va devoir quitter son emploi et la famille va devoir se séparer de leur habitation de Normandie. Comment les enfants vont-elles vivre cette nouvelle vie ? L'école, les activités péri-scolaires, sont les principales préoccupations. La perspective de se rapprocher des familles creusoises et corréziennes est pourtant un élément majeur...

Alors tout s'enchaîne, Marion postule au Conseil Départemental mi-juillet, le logement des Forges est retenu. L'organisation de la scolarité en RPI ne pose pas de problème et de surcroît l'instituteur de Maison-Feyne a téléphoné à son collègue de Normandie pour connaître un peu sa nouvelle élève avant d'en parler à ses nouveaux camarades de classe pour préparer son arrivée. La candidature de Marion est retenue, elle prend son poste le 1^{er} décembre qu'elle rejoint en co-voiturage (déjà !). Leur fille aînée est inscrite en athlétisme à Dun le Palestel, sa sœur en danse à Guéret, les grands-parents retraités à La Bussière sont aux anges. Disponibles pour leurs petites-filles ils accueillent toute la famille en attendant l'installation définitive aux Forges (à quelques minutes à pieds) prévue mi-janvier. Edouard, spécialiste de l'élevage équin de haut niveau (équipe de France) a de nombreux projets, il envisage volontiers de contribuer aux activités d'associations, de comités des fêtes, voire de commissions. Nous souhaitons la bienvenue à ces familles dynamiques d'Edouard et Marion et de Thomas et Laura ainsi qu'à leurs amis qui ont déjà prévu de leur rendre souvent visite.

BREVES NOUVELLES

Le 01/09/2020 fermeture de la pêche de la truite et des cours d'eau de première catégorie. Pas de date officielle pour la réouverture 2021.



Mi-octobre, fin des travaux sur la D951, ouverture définitive du pont de l'Enfer dans les 2 sens de circulation.

Travaux sur les routes communales : goudronnage



Champroy
La patte d'oie de la Bussière
Travaux sur les pistes :
La chaume blanche
l'Age Moreau
Réparations diverses :

goudron, busages, fossés.

La fin des travaux d'enfouissement du réseau basse tension est prévue pour le 18/12/2020.



Le restaurant-bar « LES ARTISTES » a trouvé reprenneur, un couple qui vient de Castellane près des Gorges du Verdon, et qui

sera prêt pour l'ouverture fin janvier 2021 si les directives gouvernementales le permettent.

TRAVAUX DECIDES EN CONSEIL DU 23 OCT

Agrandissement des ateliers communaux.

Les besoins de stockages de matériels roulants font que la construction d'un garage est devenue nécessaire.



Plusieurs devis ont été réalisés et le conseil a retenu une offre à 32200€ TTC, l'investissement sera financé à 50 % par des subventions.

Réfection du toit de la Mairie.

La couverture en ardoise de la partie centrale de la Mairie est ancienne et commence à se dégrader.



Des devis pour la réfection complète de la couverture et la suppression des cheminées ont été réalisés. Le conseil a retenu une offre pour 38330 €. Ce chantier fera l'objet de demande de subventions en 2021.

Bardage du pignon arrière du restaurant.

Ce pignon est très dégradé et nécessite une réfection rapide.



Un devis de 6186€ a été retenu et une demande de subvention 2021 sera faite.

ETAT CIVIL

Décès et inhumations

Le 30 août : Samuel VAN HOECKE, Le Château de Vervy

Le 22 septembre : Paulette PRUDHOMME Née MATHEZ, Villard

Le 24 septembre : Annie DUCHIRON Epouse FAUGUET, 6 Allée Fernand Maillaud

Le 21 octobre : Nadine ROY, St Plantaire

Le 09 novembre : Gisèle FRESSIGNAUD Née JAUDIER, Orsennes

MAIRIE DE FRESSELINES

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture COVID

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

